

# **COMMISSION PERMANENTE**

REUNION DU 24 MAI 2023

**RAPPORT DE MONSIEUR**  
**LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**ATTRIBUZIONE DI UNA SUVVENZIONE DI  
FUNZIUNAMENTU À L'ASSOCIU " CENTRU DI  
FOTOGRAFIA  
MEDITERRANIU " PÈ U SO PRUGRAMMU D'ATTIVITÀ  
2023**

**INDIVIDUALISATION DU PROGRAMME 4423 CULTURE  
FONCTIONNEMENT : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION  
À L'ASSOCIATION " CENTRE MÉDITERRANÉEN DE LA  
PHOTOGRAPHIE " POUR SON PROGRAMME  
D'ACTIVITÉS 2023**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale  
et des Enjeux Sociétaux

Commission des Finances et de la Fiscalité



## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le présent rapport porte sur une demande de subvention de l'association « Centre Méditerranéen de la Photographie » auprès de la Collectivité de Corse.

Le règlement des aides Culture ne comporte pas de cadre approprié réglementaire pour soutenir cette association. En effet, l'aide aux lieux d'exposition implique que l'association culturelle ait un lieu propre, dédié aux expositions, ce qui n'est pas le cas du Centre Méditerranéen de la Photographie.

### **I. Présentation de l'association Centre Méditerranéen de la Photographie**

Le Centre Méditerranéen de la Photographie est régi par une association loi 1901 éponyme créée en 1990 et conventionnée avec la Collectivité de Corse et le Ministère de la Culture depuis 1994. Installé sur la commune de Ville-di-Petraghju, il œuvre pour la constitution d'un fonds photographique artistique contemporain, pour la mise en réseau de lieux d'expositions en Corse et en Méditerranée, pour l'éducation et la formation à l'image photographique.

Depuis sa création, le Centre méditerranéen de la photographie s'est donné pour ambition de doter la Corse d'un véritable Musée, à la fois centre d'art pour les artistes photographes contemporains du monde entier, et centre de conservation et d'archivage en Méditerranée. Mais à ce jour aucun projet d'implantation pérenne n'a pu être mené à bien.

L'association a continué de travailler à partir de locaux qu'elle loue, situés sur les hauteurs de la ville de Bastia. Ceux-ci se résument à un petit laboratoire, un local de stockage exigü, et deux bureaux, le tout ne dépassant pas une superficie totale de 80 m<sup>2</sup>.

En trente ans, le Centre méditerranéen de la photographie a constitué une collection remarquable de plus de 1 100 œuvres, issues d'acquisitions et de dons, réalisées par de grands photographes sur la Corse, la Méditerranée et le reste du monde (Artistes en commande : Jane Evelyn Atwood, Roberto Battistini, Jean-François Baumard, Valérie Belin, Nadia Benchallal, Elina Brotherus, Stéphane Couturier, Thibault Cuisset, Bruno Debon, Stéphane Duroy, Joan Fontcubertha, Jellel Gasteli, Arno Gisinger, André Merian, Dolorès Marat, Paulo Nozolino, Marie-Eva Poggi, Albano Silva Pereira, Jens Rotzsch, Georges Rousse, Laurent Van Der Stockt, ...).

Par ailleurs, le Centre, grâce à son action en tant que PREAC de Corse (Pôle de Ressource pour l'Éducation Artistique et Culturelle), poursuit ses missions d'éducation à l'image pour le public jeune et adulte, par des conférences et des ateliers.

Il demeure depuis de nombreuses années un acteur culturel incontournable, poursuivant aussi un grand travail de médiation par l'organisation de colloques (la photographie, un document pour l'histoire : « former, informer, déformer » (2021), « Autoportrait photographique, selfie et internet » (2018) etc...) ainsi que des publications régulières, aux qualités remarquables (« Graffitag 21 », 2022 ; « Rue Sainte-Elisabeth / Carrughju Santa Lisabetta », 2021 ; « E trè cità / les trois cités », 2019 etc...)

Sans un espace d'exposition des œuvres photographiques qu'elle conserve, l'association se trouve contrainte de se produire « hors les murs », multipliant ainsi des charges de fonctionnement (location de matériel, d'espaces etc.), sans parvenir à dégager d'autofinancement suffisant pour couvrir les frais.

## II. Demande sur le Projet 2023 de l'association

La structure des produits de 2022 a montré une dépendance forte aux subventions et à la commande publique.

- CDC :	97 000 €
- Ville de Bastia :	3 000 €
- Ville de Bastia - DRUCS :	4 500 €
- FDVA – Préfecture 2A :	6 200 €
- DRAC de Corse :	10 000 €
- DDCSPP :	4 500 €
- Université de Corse -BU	1 900 €
- Centre culturel Alb'Oru	2 000 €
- Action pédagogique-collège Giraud :	1 600 €
- Action pédagogique-collège Montesoro :	3 000 €
- Ville d'Aiacciu :	3 500 €
- Cotisations membres :	60 €
- Mécénat création :	3 000 €
- Réinvestissement 2021 :	2 259 €
 TOTAL :	 142 589 €

L'association a par ailleurs des charges de fonctionnement difficilement compressibles. Elle mobilise une équipe d'un salarié permanent et d'un directeur artistique, rémunère les artistes exposés en versant des droits d'auteurs et entretient son local de travail à E Ville di Petrabugnu. En 2022, la structure de ses dépenses était la suivante :

- Salaires/charges/honoraires :	72 400 €
- Frais CMP (entretien, dont loyer et site web) :	19 780 €
- Frais organisation des expositions (assurances, déplacement etc) :	48 959 €
 TOTAL :	 141 139 €

**Pour 2023**, l'association a remis un budget prévisionnel à hauteur de 142 381 € TTC, assis sur une demande de subvention auprès de la Collectivité de Corse de **97 000 €** identique aux années précédentes.

Le budget prévisionnel fait en outre apparaître les financements suivants : Commune de Bastia 9 500 €, contrat de ville DDCSPP 2 500 €, Commune d'Aiacciu 9 000 €, DRAC 10 000 €, Mécénat création 5 000 €.

L'association a prévu l'organisation, en 2023, des actions suivantes :

- 7 expositions : 4 à Bastia (Centre Una Volta, mairie et Alb'Oru), 1 à Aiacciu (Espace Diamant), 1 à Corti et 1 à Bunifaziu ;
- 14 ateliers itinérants du regard « Tragulini di u sguardu », 14 classes 1er cycle ;
- 3 actions pédagogiques dans le premier et second degré ;
- visites guidées aux expositions temporaires du CMP ;
- 1 projet de création ;
- 1 commande photographique ;
- 2 résidences d'artiste ;
- Projet Micro-folie Corse ;
- Rencontre avec Jean-Michel Vecchiet, réalisateur.

Au vu de cet important programme d'activités et des charges nécessaires à sa réalisation, il apparaît qu'une diminution trop importante des subventions des partenaires publics équivaldrait à exposer l'association à un risque avéré.

Il vous est donc proposé d'approuver la proposition d'affectation de crédits de **97 000 €** au titre du programme d'activités du Centre Méditerranéen de la Photographie pour l'exercice 2023, à imputer sur le programme 4423 - culture fonctionnement du budget primitif 2023 de la Collectivité de Corse et le projet de convention afférent.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.